

# Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 148

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257438>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de Rome). « *Les femmes-médecins en obstétrique et gynécologie* » (Présidente, Dr Sundquist, de Stockholm). « *Hygiène et trafic des stupéfiants* » (Présidente Dr Feyler, de Lausanne).

Les réunions du Comité se passaient, concurremment aux séances, dans une petite pièce de l'Université. Ce « business meeting », présidé par le Dr Wakker, de Grande-Bretagne, était chargé de reviser les statuts de l'Association, établie à New-York en 1919, et d'assurer une constitution définitive. De nombreux amendements furent discutés avec conscience et impartialité et ratifiés par l'Assemblée générale. Le Dr Lovejoy fut réélue à la présidence internationale, qu'elle exerce avec compétence et dévouement.

Les membres du Congrès ne sauraient témoigner trop de gratitude au Dr Feyler, habile linguiste, qui mit au point bien des questions en litige, grâce à la clarté de ses interprétations dans les deux langues : anglaise et française. Le Dr Renée Warnery, de Neuchâtel, la seconda en maintes circonstances.

Rien de ce qui pouvait intéresser ou charmer les congressistes, pendant leur passage à Genève, n'avait été oublié. Visite à la Goutte de Lait du Dr Champendal et à l'Ecole où l'enseignement technique donné aux jeunes infirmières se passe dans un cadre d'intimité et d'art bien féminin. Réception au siège central de la Croix-Rouge ; là, après avoir entendu le discours, si grand dans sa simplicité, du Dr Reverdin, les congressistes se sentirent plus solidaires qu'en tout autre lieu de réunion. Réception au Bureau international du Travail, où M. Albert Thomas rappela, avec son éloquence coutumière, le bien social que la femme-médecin peut et doit connaître. Visites individuelles, ou en groupe, aux Assemblées de la Société des Nations.

Une réception cordiale et charmante fut offerte aux membres du Congrès, le 4 septembre, par le professeur et M<sup>me</sup> Long, par M<sup>me</sup> Thuillier-Landry, dans leur propriété de Veyrier, et les ombrages du parc entendirent bien des conversations, ébauches d'amitiés durables. Le 4 septembre, la Délégation anglaise reçut les congressistes au Parc de la Grange, avec beaucoup d'affabilité. Enfin, le 6, un banquet se tint au restaurant du Parc des Eaux-Vives. Dans la salle, ornée de dahlias, régna la plus franche gaîté ; on y entendit quatorze discours, et, si tous convergeaient vers un même but, pas un cependant ne ressemblait à l'autre. Il y en eut d'une inspiration élevée, comme celui de Mrs. Sharlieb, présidente de l'Ecole de médecine pour femmes de Londres ; il y en eut de fort spirituels et il y en eut d'émouvants. Le professeur Angiola Borrino, de Sienne, fut fort applaudie, lorsqu'en termes éloquents, elle résuma ce qui était la pensée de chacune : « Que vaudrait la femme si elle n'avait que le cœur, mais que vaudrait-elle aussi si elle n'avait que le cerveau ? Sachons concilier dans nos vies l'intelligence et la bonté. »

Le 7 septembre au soir, ce fut la dispersion.

Maintenant que la tâche est accomplie, que les femmes-docteurs, rentrées pour la plupart dans leurs patries respectives, ont repris leur vie de travail, que beaucoup se penchent de nouveau vers la souffrance, le Congrès international ne suggère-t-il pas quelques réflexions ? Devant les transformations rapides que subit la société moderne, il semble permis d'espérer que le rôle de la femme gagnera en importance. Mais tout nouveau droit crée de nouveaux devoirs, et c'est précisément ce que l'Association internationale des femmes-médecins a compris. C'est par des études de plus en plus précises, par une pratique médicale plus constante et, surtout, par une compréhension plus large des besoins sociaux que le rôle de la femme-docteur deviendra bienfaisant. Enfin, libérées de tout esprit d'individualisme, les

femmes-médecins, accoutumées à jouer dans les villes où elles exercent un rôle d'agents de liaison entre les diverses œuvres, réuniront, dans un même réseau, celles des nations étrangères. Alors seulement, les praticiennes de l'avenir, ne formant plus qu'un esprit et qu'un cœur, pourront accomplir œuvre belle et généreuse pour le bien de l'humanité.

Dr DARGANNE-MOUROUX (Paris).



*Association Nationale Suisse*  
*pour le Suffrage féminin*

#### Communication du Comité Central.

Une bonne nouvelle, celle de l'adhésion d'une 22<sup>me</sup> Section à notre Association : le Parti féministe de Bienne, fort de 30 membres. Présidente : M<sup>me</sup> Olga Voisard, 7, Vergers, Bienne. La plus cordiale bienvenue, et tous nos souhaits de développement et de progrès.

#### Nouvelles des Sections.

SCHAFFHOUSE. — Après avoir consacré les deux premières années de l'existence de notre Association spécialement à la propagande, soit à gagner de nouveaux membres et à mieux faire comprendre notre but par l'opinion publique, notre troisième année d'activité a été plutôt employée à approfondir ce que nous avons gagné, l'expérience ayant été malheureusement faite que, très vite, nos membres perdaient tout intérêt pour notre cause, ce qui se traduisait par une diminution du chiffre de nos adhérents. Une circonstance en particulier doit être relevée : nous avons fait au début un gros effort pour gagner des membres parmi les travailleuses de l'industrie, et nous comptons en tout cas une douzaine de femmes socialistes organisées, ou dont tout au moins les maris étaient organisés. Mais bien vite, ces dernières se sont plaintes que nos grandes assemblées publiques ne tenaient pas assez compte de leurs intérêts et qu'elles se trouvaient de la sorte désavantagées. Nous avons alors réuni nos membres une fois par mois pour une séance familière (sans thé ! pour ne pas effrayer non plus une certaine partie de notre public) dans un restaurant antialcoolique, où nous avons discuté de façon plus serrée certaines questions : *les partis politiques en Suisse ; les professions de la femme mariée ; le conflit de la nouvelle génération entre parents et enfants* (ce sujet d'après la brochure du prof. Häberlin) ; *l'Assemblée générale suisse de Neuchâtel*, etc. C'est avec joie que nous avons constaté que la participation à ces séances a été de plus en plus forte, et que les femmes qui n'avaient jamais osé ouvrir la bouche dans les discussions publiques donnaient à leur avis sans timidité aucune. Il s'est développé de la sorte parmi les participantes un sentiment de solidarité qui peut prêter aux plus belles espérances, sans compter que nous avons gagné là de nouvelles adhésions. Nous pensons donc poursuivre dès l'automne notre travail dans ce sens : une conférence publique sur ce sujet : *Parents et enfants dans le droit suisse*, devant servir d'introduction à un petit cours sur des questions d'instruction civique donné par une avocate à un cercle d'environ 30 à 40 membres. — Mais il va bien de soi que nous n'avons pas négligé pour ce travail éducatif notre propagande de plus grande envergure. Nous avons entendu successivement M<sup>me</sup> Leuch (Berne) sur le nouveau projet de Code pénal fédéral, M<sup>lle</sup> Flugel (Kreuzlingen) sur l'activité économique de la femme suisse, M<sup>lle</sup> A. Keller (Bâle) sur le côté moral du choix d'une profession. Ces deux dernières conférences ont été organisées par nous de concert avec la « Frauenzentrale » de notre ville. Car il nous apparaît toujours plus clairement que les différentes Associations de femmes doivent dans le domaine public travailler en commun, et qu'il reste dans l'accomplissement de tâches moindres encore suffisamment d'occasions de se spécialiser ! — Un autre point important de notre programme d'activité pour l'hiver prochain est la propagande à la campagne, que notre travail de ces dernières années nous a fait un peu perdre de vue. Nous espérons réussir de la sorte, par ces diverses activités, à inspirer peu à peu à notre Association le désir des plus grandes tâches publiques, afin de la mettre à même de pouvoir vraiment les remplir un jour.

R. K.-F.